

# Faire rimer numérique avec solidarité

En 2020, dans le contexte de la crise sanitaire, le numérique éducatif est devenu un sujet central. Seine-et-Yvelines Numérique a ainsi pu mettre son expertise au service de la collectivité, au-delà du champ strictement scolaire. Les équipements et services du SMO se sont révélés décisifs pour les familles et les enseignants, mais aussi les autres publics fragilisés, qui ont dû faire face aux enjeux posés par les différents confinements.



*Les actions de solidarité que nous avons menées en 2020 nous ont prouvé qu'il était pertinent de sortir de notre périmètre d'action initial afin de servir d'autres publics en difficulté.*

Stéphane Proust,  
Directeur Numérique pour  
l'Éducation et les Solidarités -  
Seine-et-Yvelines Numérique

Historiquement, l'une des premières missions confiées à Seine-et-Yvelines Numérique concerne le numérique éducatif, un sujet sur lequel le Département des Yvelines a accordé une délégation de compétences au SMO. « Nous assurons l'installation et le maintien en service de tous les équipements et services numériques présents dans les 116 collèges yvelinois (PC, vidéoprojecteurs, tablettes, imprimantes), mais aussi la gestion de l'Environnement Numérique de Travail (ENT) soit le portail qui s'adresse aux élèves, parents et professeurs, autant dire un service devenu incontournable avec la crise sanitaire » rappelle Stéphane Proust, Directeur Numérique pour l'Éducation et les Solidarités. Au-delà des collèges, en qualité de syndicat mixte, Seine-et-Yvelines Numérique est en mesure de proposer au bloc communal ses expertises sous la forme d'un catalogue d'équipements et de ressources adapté pour les classes du premier degré. Autant de services qui ont la particularité d'être développés en mode partenarial avec l'Éducation nationale.

# 51,3

millions de visites sur l'ENT 78 / 92 en 2020

# 2,37

millions de visites en septembre 2020 contre 263 412 en septembre 2019, soit +802,2%

# 25 431

tablettes ont été déployées par le SMO entre 2015 et 2020 auprès de ses différents publics altoiséquanais et yvelinois (collèges, EHPAD, Maisons d'Enfants à Caractère Social, villes).



## Une année intense

L'ENT a été au cœur de l'actualité tout au long de l'année écoulée : sa fréquentation au niveau des collèges des Yvelines a battu des records, affichant près de 51,3 millions de visites à fin 2020 et une progression de +800% entre septembre 2019 et septembre 2020. Pour garantir également la continuité pédagogique aux classes du premier degré, de nombreuses communes se sont manifestées auprès du SMO afin de souscrire un service équivalent pour leurs écoles. Parallèlement, Seine-et-Yvelines Numérique a tiré en 2020 les premiers enseignements du pilote Equipement Individuel Mobile (EIM), qui a vu depuis 2015 la mise à disposition de 11 000 tablettes à des collégiens et à leurs enseignants. « Cette opération, évoquée lors des Assises du Numérique en septembre 2020, a été jugée positive par toutes ses parties prenantes (Académie de Versailles, collectivités, utilisateurs). Un bilan a été présenté à la Direction générale des Services du Département des Yvelines, qui réfléchit à l'opportunité de généraliser le dispositif sur l'ensemble du territoire » ajoute Stéphane Proust.

## Le pôle élargit son périmètre aux sujets de solidarité

À bien des égards, 2020 fait figure d'année charnière. En effet, au-delà de ses attributions classiques en matière de numérique éducatif, le SMO a été sur le pont dès le début du confinement de mars. Objectif : mettre son expertise au service d'autres publics, à l'image des enfants pris en charge dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance et des seniors résidant en EHPAD, qui ont ainsi pu être équipés de tablettes afin de rompre l'isolement imposé par la situation sanitaire. « Ces actions de solidarité nous ont donné à penser qu'il pouvait être pertinent de sortir de notre périmètre d'action initial afin de servir ces publics en difficulté » commente Stéphane Proust. Une réflexion qui a mené début 2021 à l'élargissement du pôle, désormais officiellement baptisé Numérique pour l'Éducation et les Solidarités. Parmi les premières actions initiées dans le cadre de ces nouvelles attributions, la réponse à un appel à projet de l'Etat autour de l'acquisition et de la mise à disposition d'un pass numérique, que le SMO porte pour le compte des Directions générales adjointes aux solidarités des deux départements. « Nous ne prétendons bien sûr pas avoir la compétence métier autour des solidarités. Notre vocation est d'apporter expertise et conseil, mais aussi d'assurer la gestion de certains projets, afin de mettre le numérique au service de la solidarité » conclut Stéphane Proust.





## Les solutions SYN

- Animation de classe
- Communication
- Continuité pédagogique
- Contribution à une société numérique inclusive



## Les prestations SYN

- Équipements numériques (LAN, PC, Serveurs, TNI / VPI, Web radio / web télé)
- Solutions prêtes à l'emploi (classes mobiles, affichage dynamique)
- Ressources (Mad magz, Playbac, soutien scolaire, formation)
- Espace Numérique de travail (ENT)
- Mobilier innovant



**Stéphanie Rodriguez,**  
Directrice projet  
ENT / Directrice Adjointe  
Numérique pour l'Éducation  
et les Solidarités -  
Seine-et-Yvelines Numérique

**“Le SMO porte la candidature des deux départements pour distribuer le futur pass numérique.”**

« En octobre 2020, Seine-et-Yvelines Numérique a répondu à l'appel à projet de l'Etat sur le pass numérique, lancé via l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires, pour le compte des départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine. Grâce à ce dispositif, les collectivités territoriales pourront à terme distribuer un pass aux personnes en fragilité numérique. Ce dernier se matérialisera sous la forme d'un chéquier numérique donnant aux bénéficiaires le droit à des initiations dans des lieux labellisés. Il devrait concerner près de 36 000 personnes sur 4 ans pour les deux départements.

Le SMO a pris en charge l'ingénierie du projet, en partenariat avec les DGAS (Direction Générale Adjointe des Solidarités) des deux départements. Cela veut dire notamment répondre à l'appel à projet, signer les conventions avec l'État et aider à la mise en place d'une stratégie de déploiement en s'appuyant sur le tissu associatif local. Nous avons parallèlement lancé un marché public d'assistance à maîtrise d'ouvrage, c'est-à-dire auditionné des cabinets de conseil afin d'accompagner les DGAS dans le déploiement effectif du dispositif : un appel d'offres qui a été remporté par le hub Francil'in.

Une des valeurs ajoutées de Seine-et-Yvelines Numérique sur ce projet, à mon sens, est d'opérer pour le compte des départements en lien étroit avec ces derniers, qui prennent toutes les décisions stratégiques en s'appuyant sur les compétences du SMO en matière d'ingénierie de projet (marchés, conventions, organisation des réunions, suivi des risques et comitologie). Un mode de fonctionnement qui respecte le rôle de chacun, et qui autorise les départements à se concentrer sur les aspects stratégiques et politiques du projet, et le syndicat sur une mise en œuvre opérationnelle efficace. »



**Élodie Marchat Clair,**  
Directeur général adjoint,  
Pôle Solidarités -  
Conseil départemental  
des Hauts-de-Seine



**Henri Lepers,**  
Directeur Appui et  
Transformation numérique,  
Pôle Solidarité -  
Conseil départemental  
des Hauts-de-Seine

## Pouvoir compter sur un opérateur expert et réactif



### Comment se traduit l'apport du SMO à la DGAS ?

**Élodie Marchat Clair.** Le mieux pour l'expliquer est de passer par un exemple significatif. Au début de la crise sanitaire, lorsque le premier confinement a été décrété, nous tenions à mettre en œuvre des moyens afin de garantir la continuité pédagogique et de lutter contre l'isolement pour certains publics. Grâce à la réactivité et à l'expertise de Seine-et-Yvelines Numérique, nous avons pu distribuer près de 700 tablettes aux enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance et aux assistantes familiales, et 400 autres à des seniors résidant en EHPAD. Le SMO a assuré la partie déploiement, livraison et accompagnement des professionnels concernés pour les aider à prendre en main les équipements. Il nous a aussi conseillé dans le choix des applications à installer sur les tablettes, en fonction des publics. Leur contribution a été précieuse à un moment clé. Fort de ce succès, nous envisageons, avec le SMO, une pérennisation de ces dotations aux jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance.



### Sur quoi travaillez-vous aujourd'hui ensemble ?

**Henri Lepers.** Nous collaborons dans le cadre de l'appel à projet de l'Etat sur le pass numérique. Seine-et-Yvelines Numérique assure notamment la coordination interdépartementale du projet, et nous a accompagné sur plusieurs chantiers : réalisation d'un benchmark auprès d'autres territoires, audition des prestataires, rédaction du cahier des charges AMO, etc. L'équipe du SMO centralise l'information, mutualise les réflexions et prend en charge le cadrage opérationnel du projet (veille, jalons, animation des instances, etc). Un appui efficace dont nous sommes très satisfaits.